

Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication

Apostille de l'émission radio « *Industries&Culture* »

Le patrimoine industriel carolo en reconversion
culturelle

Auteur : Marine Calandre
Promoteur(s) : Gérard Derèze
Année académique 2019-2020
Master 120 en journalisme à finalité spécialisée « École de journalisme
de Louvain »

Table des matières

INTRODUCTION	2
REMERCIEMENTS.....	3
CONNAISSANCE DU SUJET	4
A. LE PATRIMOINE INDUSTRIEL DE CHARLEROI.....	5
B. LE BOIS DU CAZIER	7
<i>Histoire.....</i>	7
<i>Rénovation.....</i>	8
<i>Logique culturelle.....</i>	10
C. LE ROCKERILL	11
<i>Histoire.....</i>	11
<i>Rénovation.....</i>	12
<i>Logique culturelle.....</i>	14
D. LE BPS22	15
<i>Histoire.....</i>	15
<i>Rénovation.....</i>	16
<i>Logique culturelle.....</i>	17
CHOIX ÉDITORIAUX.....	19
A. TYPE DE PRODUCTION	20
<i>Construction des épisodes.....</i>	20
B. POSITIONNEMENT JOURNALISTIQUE	22
C. MODALITES CONCRETES DU TRAVAIL	23
D. CHOIX DES INTERVENANTS	25
E. CHOIX TECHNIQUES	28
F. CONTRAINTES.....	30
RÉFLEXION PERSONNELLE	31
BIBLIOGRAPHIE.....	34
SITOGRAPHIE.....	35

Lien vers l'émission : <https://soundcloud.com/user-355551506/sets/test/s-hMNPayAQC9K>

INTRODUCTION

« *Pays de Charleroi, c'est toi que je préfère* » – Jacques Bertrand

Les friches industrielles sont des traces du passé. Elles possèdent une histoire riche qui participe à l'identité de la ville. Ce n'est pas pour rien que Charleroi est surnommé le *Pays Noir* : c'est en référence à ses mines de charbon et à son activité industrielle d'antan. En 2008, Charleroi s'est vu décerner le titre de « plus laid endroit au monde¹ ». La beauté étant subjective, le paysage industriel n'est pas au goût de tout le monde.

Charleroi est ma ville d'origine et je suis fière de dire que je suis Carolo. Car selon moi, ce paysage industriel rappelle la richesse passée du bassin sambrien. Il fût un temps, Charleroi était l'une des villes les plus riches d'Europe. Ses bâtiments sont une trace de ce passé glorieux mais aussi pour moi un héritage familial car je suis issue d'une famille d'ouvriers.

Depuis toute petite, mon grand-père me raconte ses années de travail passées à La Providence à Marchienne-au-Pont. Jusqu'ici, je n'avais jamais fait de recherches sur cette usine. C'est en revenant d'un concert au Rokerill, en lui montrant des photos de l'événement, que je me surpris à l'entendre dire qu'il connaissait ces murs, ces poutres et ce hall d'entrée.

J'ai alors réalisé que tous ces lieux industriels regorgent d'histoires. Ce ne sont pas juste des traces de notre économie d'autrefois, mais des témoins du vécu quotidien de mes aïeux. Et il faut les préserver.

A l'instar de La Providence, d'autres lieux industriels ont aussi été réhabilités en espaces culturels. Je suis convaincue que ces rénovations ont participé à l'amélioration de l'image et à la redynamisation territoriale de Charleroi.

Dans ce travail, j'ai choisi de développer ce sujet sous forme d'une émission radio divisée en cinq épisodes. Trois lieux emblématiques de la région y sont présentés : le Bois du Cazier, le Rokerill et le BPS22. Trois lieux culturels car selon moi, le patrimoine industriel fait partie intégrante de la culture.

¹ <https://www.rtl.be/info/belgique/societe/charleroi-elue-plus-laid-endroit-au-monde--37940.aspx>, consulté le 27 juin 2020

REMERCIEMENTS

Ce mémoire-projet est un travail personnel, mais je n'aurais pas pu le réaliser seule. Je tiens à remercier les nombreuses personnes qui m'ont accompagnées dans cette aventure :

Gérard Derèze, pour son écoute et ses conseils

Mallory Dufrasnes, pour son suivi assidu tout au long de ce travail

Les différents intervenants : Jean-Louis Delaet et l'ASBL Patrimoine Industriel Wallonie-Bruxelles – Alain Forti - Michael Sacchi – Pierre-Olivier Rollin – Jérémy Cenci

Fabien Ruelle, pour le jingle

Eric Calandre, pour les crédits photos et son soutien

Cathy Clément, pour sa relecture et son soutien

Valentin Delchambre, pour son soutien infini

Et surtout mon Grand-Père, René Clément, qui m'a donné envie de m'intéresser au passé industriel de Charleroi

CONNAISSANCE DU SUJET

Pour choisir les lieux abordés dans ce travail, je me suis basée sur les sites internet touristiques pour trouver les endroits industriels rénovés en espaces culturels les plus emblématiques de la région.

Le Bois du Cazier se retrouve régulièrement en première position, en raison de son histoire connue internationalement.

Le Rokerill est cité comme l'un des « haut-lieux culturels carolos » dans les recommandations de visites insolites et lieux tendances du site « Le journal de l'évasion² ». Le Rokerill et le Bois du Cazier figurent d'ailleurs dans les cinq sites incontournables à visiter à Charleroi sur le site « Charleroi bouge³ ».

Le BPS22 est revenu aussi un certain nombre de fois car il s'agit d'un musée provincial qui détient beaucoup d'œuvres achetées par le Hainaut.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, il faut se pencher sur la définition du patrimoine. Je retiens deux définitions du Larousse :

« Ce qui est considéré comme un bien propre, une richesse : Son patrimoine, c'est son intelligence. »

« Ce qui est considéré comme l'héritage commun d'un groupe : Le patrimoine culturel d'un pays. »

Je pense ainsi que les friches industrielles de Charleroi font partie de la richesse de notre ville, et il s'agit indubitablement d'un héritage commun aux carolos.

Pour approfondir ma connaissance du sujet, je me suis rendue au Centre de documentation du Bois du Cazier.

² <https://www.lejournaldelevasion.be/fr>, consulté le 23 juin 2020

³ <http://www.charleroi-bouge.be/voyage-a-charleroi-5-sites-incontournables-a-visiter/>, consulté le 23 juin 2020

A. Le patrimoine industriel de Charleroi

L'évolution industrielle et technique a imposé un besoin d'espace important. Par exemple, le complexe sidérurgique de Marchienne-au-Pont s'étend sur plusieurs kilomètres. Les sites se développent en périphérie des centres historiques des villes préexistantes. Les diverses crises économiques de la fin du XX^{ème} siècle ont obligé de nombreuses industries à mettre la clé sous la porte. Et ces friches à l'abandon ont donné une image fortement négative de ces territoires⁴. Dès lors, la question se pose : que faire de ces friches ? Peuvent-elles participer à la revalorisation des villes postindustrielles ?

A Charleroi, les Carolos ont décidé d'assumer leurs friches industrielles, certaines étant à l'abandon depuis des années.

En 2008, on appelait Charleroi l'endroit « le plus laid au monde».

Les Carolos ne l'ont pas oublié et selon l'Échevin du Patrimoine et du Tourisme, Thomas Parmentier (PS), il y a eu un avant et un après cet article, que ce soit au niveau du patrimoine industriel mais aussi au niveau d'autres dynamiques⁵.

« Concernant le patrimoine industriel, je dirais que la difficulté est de l'assumer : il est comme il est, il est comme ça aujourd'hui et on n'est plus dans un temps où on va pouvoir investir des centaines de millions pour finalement rénover ce patrimoine. Les usines ne tourneront plus, le Carolo doit maintenant être fier et assumer complètement ce paysage⁶. »

Toujours selon l'Échevin du Patrimoine, la rénovation en lieux culturels est une bonne alternative. Pour citer l'exemple le plus célèbre, le Bois du Cazier est une réussite totale.

⁴ CENCI, J., *La résilience des territoires industriels en mutation : Le rôle de la valorisation du patrimoine - Étude de cas du bassin transfrontalier sambrien (France – Belgique)*, Mons, UMONS et Université de Lille, 2015

⁵ Notamment le réaménagement de la Ville Basse

⁶ Interview de Thomas Parmentier (PS), Échevin du Patrimoine et du Tourisme, 2 juillet 2020

Mais ce genre de rénovation coûte extrêmement cher. La Ville de Charleroi n'a plus autant d'argent à mettre dans le patrimoine qu'autrefois. La Ville s'est grandement investie dans l'ancien charbonnage du Bois du Cazier à la fin du XX^{ème} siècle : « *C'est une réhabilitation qui a coûté énormément d'argent, c'est pour cela que c'est une réussite mais on était dans un autre temps où je pense que les pouvoirs publics avaient certainement plus d'argent qu'aujourd'hui et c'est aussi des choix qui ont été faits.*⁷ »

On parle du sauvetage et de la réhabilitation de sites industriels dès les années 1970⁸. On se rend compte que ce passé industriel a une large place dans l'histoire de la Belgique.

C'est dans cette même lignée que l'ASBL Patrimoine Industriel Wallonie-Bruxelles est créé en 1984⁹. L'association, née grâce à l'appui de l'Exécutif de la Communauté française, est animée par le désir de défendre et d'illustrer le patrimoine industriel ancien, aussi bien dans une logique scientifique qu'identitaire.

Le but du PIWB est de mettre en valeur les grands sites réhabilités et d'encourager la préservation de ceux qui peuvent l'être¹⁰.



A partir de 1986, les Fonds structurels européens FEDER ont aidé, à réaliser la sauvegarde et la reconversion du patrimoine industriel.

⁷ Interview de Thomas Parmentier (PS), Échevin du Patrimoine et du Tourisme, 2 juillet 2020
⁸ <http://www.patrimoineindustriel.be/fr/publications/actualite/+plaidoyer-pour-une-meilleure-prise-en-consideration-du-patrimoine-industriel-en-wallonie>, consulté le 28 juillet 2020

⁹ DELAET, J-L, *25 années de sensibilisation au patrimoine industriel, Des usines et des hommes n°1*, pp3-4, Marcinelle, 2009

¹⁰ <http://www.patrimoineindustriel.be/fr/piwb/>, consulté le 29 juin 2020

B. Le Bois du Cazier



Aout 1956, après la catastrophe - Photographie @Le Soir - @Papet Rando Photo

Histoire

Le Bois du Cazier est avant tout le charbonnage le plus célèbre de Wallonie, si non de Belgique. Cet espace industriel est particulièrement connu pour la catastrophe minière du 8 août 1956 qui a fait 262 victimes.

Les origines du charbonnage remontent à 1822, lorsque la concession houillère fut accordée par un arrêté royal hollandais de Guillaume 1^{er} à Eulalie Desmanet de Biesme, héritière du Baron de Cazier. Elle acquière la concession et les bois avoisinants nommés, en hommage au Baron « les Bois de Cazier ».

En 1861, une société est constituée et se nomme « La société anonyme du charbonnage du Bois de Cazier ». En 1899, la concession est rachetée par S.A. des Charbonnages d’Amercoeur mais reste exploitée par la Société Anonyme du Charbonnage du Bois du Cazier¹¹.

Huit mois après la mondialement connue catastrophe du Bois du Cazier, l’exploitation houillère reprend¹². Pas pour longtemps, puisque la société est mise en liquidation en 1961 et le charbonnage ferme définitivement ses portes le 9 décembre 1967.

¹¹ Gérard Detillieu, *Il était une fois, le pays noir*, Charleroi, Gérard Detillieu, 1994, 124 p.

¹² Françoise Ory, *Marcinelle : le 8 août 1956, 8h10...*, Namur, Sudpresse, coll. « Les cahiers de Sudpresse », août 2006, 52 p.

Rénovation

Lors du trentième anniversaire de la catastrophe minière en 1986, les Carolos et les anciens mineurs refusent de voir disparaître le site. Une pétition est lancée et récolte des milliers de signatures pour aboutir au classement du charbonnage comme monument historique le 28 mai 1990.

Au cours des années 1990, le Gouvernement wallon prend trois décisions importantes concernant le Bois du Cazier¹³ :

- Le 20 juillet 1993 : inscription du site dans le cadre de l'Objectif 1, un programme européen en faveur des régions en retard de développement économique. Ce projet de requalification comprend notamment un espace Mémorial dédié aux victimes de la catastrophe.
- Le 18 mai 1995 : acquisition du site. Le Bois du Cazier sera finalement acheté par la Région Wallonne en 1998.
- Le 24 juillet 1997 : prise en considération du projet présenté par la Ville de Charleroi.

Sur proposition du bourgmestre de Charleroi de l'époque, Jean-Claude Van Cauwenberghe¹⁴, le Musée de l'Industrie des Forges de la Providence déménage de Marchienne-au-Pont pour s'installer au Bois du Cazier, à Marcinelle. Accessible au public depuis 1988 et géré par l'ASBL Archéologie Industrielle de la Sambre (AIS), ce musée est un outil touristique et pédagogique incontournable.

« Malgré sa renommée grandissante, le musée de l'Industrie vivait, depuis ses origines, principalement du mécénat de Cockerill Sambre et du bénévolat de la part de tous les partenaires concernés. Musée de type « lourd », aussi bien par la nature de ses collections, et l'état de vétusté des bâtiments

¹³ http://www.patrimoineindustriel.be/public/files/publications/bulletins/piwb/articles/69-70/2007_04-09N69-70_003.pdf, consulté le 26 juin 2020

¹⁴ Mandat de 1983 à 2000

industriels que par l'importance du budget de fonctionnement, sa gestion ne pouvait continuer à se faire au jour le jour, sans savoir ce que lui réservait le lendemain.¹⁵ »

Un dossier Objectif 1 est introduit en 1998 pour le sauver. Il obtient l'approbation des autorités européennes et le Musée de l'Industrie est transféré vers un site plus attractif sur le plan touristique et symbolique pour la mémoire collective. Le site est inauguré le 8 mars 2002.

La rénovation du Bois du Cazier n'a été possible qu'avec des fonds publics : il y a eu des fonds européens, des fonds régionaux et encore aujourd'hui le site est subventionné par la ville de Charleroi.

Pour mener à bien la rénovation, la Ville a dû faire quelques sacrifices. Par exemple, le plus haut bâtiment du site, la tour Foraky a été un sujet de discorde. Le choix de sa destruction a dû être assumé par la Ville en 2003 pour des raisons financières, comme exposé dans un article de la DH : *« Depuis un an maintenant, le pouvoir politique ne parle plus qu'en terme de dépense. La démolition de la tour ne coûterait selon une estimation avancée il y a un an par Igretec¹⁶ que 300.000 euros. Sa sécurisation reviendrait à un peu moins d'1,5 millions d'euros et sa réhabilitation prendrait la totalité de l'enveloppe consacrée au Phasing out.¹⁷ »*



Bois du Cazier 2020 (Marine Calandre)

¹⁵ http://www.patrimoineindustriel.be/public/files/publications/bulletins/piwb/articles/69-70/2007_04-09N69-70_003.pdf, consulté le 26 juin 2020

¹⁶ Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Etudes Techniques et Economiques

¹⁷ <https://www.dhnet.be/archive/la-tour-foraki-sera-detruite-51b8441fe4b0de6db9a203f5>, consulté le 5 juillet 2020

Logique culturelle

L'objectif principal de cette restauration était de faire de cet endroit un lieu vivant. C'est aussi un lieu de mémoire, d'une part pour les victimes de la catastrophe minière, mais également pour se souvenir du passé industriel de la région. Le site est composé de plusieurs musées qui retracent l'histoire industrielle de Charleroi : le Musée du Charbonnage, le Musée de l'Industrie auparavant installé à La Providence et le Musée du Verre, soit trois activités qui ont fait la renommée de la région Carolo.

Des expositions temporaires sont régulièrement organisées au Bois du Cazier, ayant toujours un rapport de près ou de loin avec le charbonnage.

Le site minier se tourne également sur l'avenir avec l'aménagement d'un domaine boisé de 25 ha en parc semi-naturel. Trois terrils sont accessibles pour observer le charbonnage et le Pays Noir avec plus de hauteur.

L'ASBL « Bois du Cazier » répond principalement à trois missions selon la convention signée avec la Région wallonne :

1. Le fonctionnement des espaces muséaux
2. La préservation de la mémoire des victimes et la sensibilisation des plus jeunes
3. Le développement des activités culturelles et touristiques

C. Le Rockerill



Marchienne-au-pont, les bureaux de la Providence – collection A.I.S

Histoire

La première vie de ce bâtiment de Marchienne-au-Pont commence dès 1832. La révolution industrielle a bouleversé le pays de Charleroi. De 1820 à 1840, l'utilisation du coke comme combustible va provoquer le déplacement des centres métallurgiques vers les bassins charbonniers. C'est l'ingénieur anglais Thomas Bonehill qui participe principalement à cette révolution industrielle à Charleroi avec la création le 21 février 1832 de la « Société Anonyme des Laminoirs, Hauts-Fournaux, Forges, Fonderies et Usines de La Providence »¹⁸. L'entreprise ne cessera de grandir en absorbant les autres sociétés de la région et en asseyant sa réputation jusqu'en France. La Providence s'est implantée dans un endroit stratégique de la région, entre la Sambre et le Canal Charleroi-Bruxelles-Anvers et proche de la ligne de chemin de fer Marchienne-Malines.

Entre 1914 et 1917, les forges sont démantelées par les Allemands et il faudra attendre 1922 pour reconstruire La Providence sur de nouvelles bases.

¹⁸ Interview de Michael Sacchi, propriétaire du Rockerill, le 15 novembre 2019

« L'expansion et l'absorption d'usines environnantes ainsi que l'acquisition par La Société Générale de Belgique de l'usine va permettre à La Providence de se replacer au pôle de la production sidérurgique. »¹⁹

En 1965, La Providence devient un groupe industriel qui compte 11 usines, 14.600 ouvriers, 2.400 employés et agents ainsi que 300 cadres.

La crise sidérurgique en 1966 va ébranler le monde de l'industrie. La Providence va changer plusieurs fois de direction (Cockerill Sambre, Arcelor, Carsid, Duferco) pour de fermer définitivement ses portes en 1984.

Rénovation

Plusieurs tentatives de réhabilitation vont avoir lieu au fil des années, jusqu'à ce qu'un collectif décide d'occuper l'ancienne usine de Marchienne-au-Pont en 2005. Michael Sacchi, fait partie de ce collectif nommé les « Têtes de l'art », et après avoir organisé plusieurs événements au sein des Forges, il décide d'acheter le bâtiment. Pour cela, avec deux amis, il fonde l'ASBL Rockerill. Le projet décolle avec succès et l'ASBL bénéficie de la reconnaissance de la Ville de Charleroi.

« A partir de 2009, l'ASBL se professionnalise afin de pouvoir gérer les divers expositions, soirées et concerts dans de bonnes conditions, les Têtes de l'art réaménagent les lieux tous les dimanches avec l'aide d'amis bénévoles, contribuant de la sorte à la sauvegarde d'un important patrimoine appartenant au passé industriel de la région. »²⁰

Lorsque Michael Sacchi et Jean-Christophe Gobbe, les deux acheteurs principaux, reprennent le bâtiment, ils n'y font pas de rénovation mais uniquement le strict minimum pour garantir la sécurité des visiteurs. Le

¹⁹ Ibidem

²⁰ Ibidem

charme du Rockerill est justement d'être resté tel quel. Le Rockerill s'étale sur 4.000m² dans les Forges de la Providence.

Mais aujourd'hui, le bâtiment continue de se dégrader. Il faut y faire des travaux de sécurisation et ces rénovations sont très coûteuses pour pérenniser les lieux. Vu les moyens sont limités des propriétaires, une intervention des pouvoirs publics est nécessaire pour permettre l'investissement, ce qui implique la Ville doit devenir propriétaire des lieux.

Tout d'abord, il y a des travaux d'aménagement à réaliser pour que la grande salle soit aux normes. Ce sont des travaux évalués à 400.000 euros²¹. Le projet final est de transformer le Rockerill en une salle de concert de 1.200 places. Elle viendrait compléter les deux salles déjà présentes dans l'ancienne Providence.

En 2018, le Rockerill a été retenu pour bénéficier d'un prêt du Fonds St'art²² qui pourrait couvrir ces investissements. Encore faut-il pouvoir rembourser ce fonds par la suite.

Si la Ville devient propriétaire, l'ASBL restera toujours la gérante des lieux.

Thomas Parmentier compare le Rockerill au Bois du Cazier : « *Ces deux projets sont aux antipodes : l'un lieu culturel guindé qui est le Bois du Cazier, basé sur l'histoire et affecté par la catastrophe. Et l'autre où ils ont créé un lieu hyper branché que même des non-carolos viennent visiter car le Rockerill est lieu atypique et incroyable.*²³ »

²¹ http://www.vivreici.be/article/detail_le-rockerill-rachete-par-la-ville-oui-mais-pas-tout-de-suite?id=321941, consulté le 9 mars 2020

²² « *Fonds qui contribue à la création d'entreprises et au développement de structures existantes pour, par exemple, mener un nouveau projet, créer un produit ou conquérir de nouveaux marchés. Le fonds intervient sous forme de prêts et de prises de participation.* » <http://www.start-invest.be/-Le-fonds-154-?lang=fr>, consulté le 3 juillet 2020

²³ Interview de Thomas Parmentier (PS), Échevin du Patrimoine et du Tourisme, 2 juillet 2020



Rockerill 2020 (Marine Calandre)

Logique culturelle

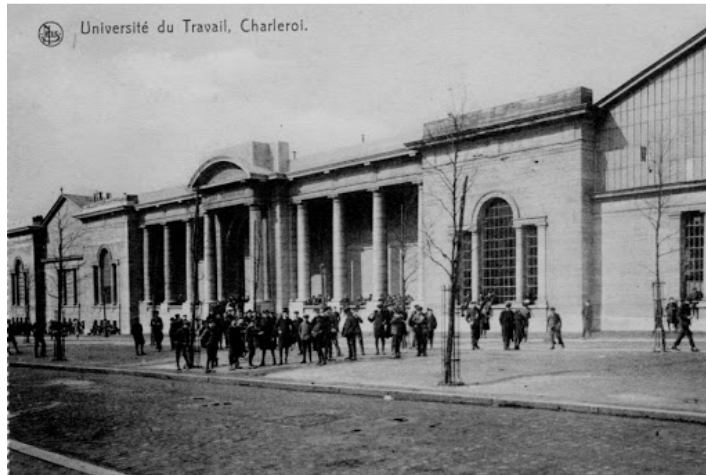
La reprise des lieux ne s'est pas faite dans un but patrimonial, mais essentiellement dans un but culturel.

La programmation du Rockerill comprend de nombreux styles musicaux à travers leurs événements : concerts, apéros industriels,... Elle est gérée par les deux coordinateurs Michael Sacchi et Jean-Christophe Gobbe.

En investissant les lieux, l'idée était d'utiliser les forges comme salle de spectacles de tout genre, d'expositions de sculptures, d'organisation de concerts de divers styles musicaux, d'apéros industriels, etc.

Le site est libre d'accès et les excursions pour visiter la ville de Charleroi s'arrêtent souvent au Rockerill, ce qui lui permet d'avoir une réputation internationale.

D. Le BPS22



Bâtiment Provincial Solvay n°22
<http://new.bps22.be/fr/Le-lieu>

Histoire

Le BPS22 est l'acronyme de Bâtiment Provincial Solvay, sis au numéro 22 du boulevard Solvay à Charleroi. Le musée actuel occupe un ancien hall industriel de près de 2.500m², situé près de l'Université du Travail Paul Pastur. Le bâtiment fait de verre et de fer date de 1911. Il n'y a pas eu d'activité industrielle à proprement parlé, mais il a néanmoins joué un rôle dans l'industrie carolo.

En effet, il a été érigé pour accueillir le Pavillon des Beaux-Arts lors de l'Exposition Industrielle et Commerciale de Charleroi en 1911.

Par la suite, les deux grandes halles de verre et de fer sont investies par des ateliers techniques (maçonnerie, menuiserie, etc)²⁴ de l'Université du Travail. Il s'agissait d'assurer l'instruction de la population et de fournir à l'industrie : *« tous les agents d'exécution dont elle avait besoin, de l'ouvrier jusqu'à l'ingénieur technicien ou chimiste. Le site de l'Université du Travail est l'illustration de cette politique prophylactique d'élévation sociale qui s'est développée, en Belgique, au début du XX^{ème} siècle. »*²⁵

²⁴ <https://www.bps22.be/fr/espace-presse>, consulté le 29 juin 2020

²⁵ DOSSIER-PEDA-PANO-META-UBD.pdf, consulté le 29 juin 2020

Rénovation

L'état du bâtiment a nécessité l'introduction d'un dossier de rénovation en 2004 auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est en 2013 que la Communauté a décidé d'octroyer une subvention de 3.175.557 euros pour la rénovation du BPS22²⁶.

Le BPS22 est une ASBL composée d'une vingtaine de personnes.

Son financement vient de la Province du Hainaut, de la Région wallonne via les aides à l'emploi, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Ville de Charleroi qui lui consacre un million d'euros par an.²⁷

Il s'agit d'un musée provincial qui s'est implanté dans un lieu déjà existant. Ouvert en 2015, le BPS22 est devenu un espace de création contemporaine.

« Aujourd'hui, le BPS22 est un musée d'art incontournable dans le paysage culturel belge où il se distingue par des expositions pointues, parfois radicales, mais accessibles à tous les publics grâce à des actions de médiation innovantes. Soucieux de contribuer à la construction d'une pensée critique, les rapports entre art, pouvoir et société sont les axes principaux de la programmation du Musée et de sa politique d'acquisition. »²⁸

Après des transformations intervenues entre 2014 et 2015, le musée est divisé en deux ailes : D'un côté, la grande halle a conservé son côté industriel « brut » adaptée aux formes d'art contemporain expérimentales et aux nouvelles productions. De l'autre côté, l'ancien gymnase a été transformé en une « white box » de 800 m². Cette salle est adaptée pour exposer des œuvres plus délicates.

²⁶ https://www.rtb.be/culture/arts/detail_trois-millions-pour-la-renovation-du-bps-22-a-charleroi?id=8136201, consulté le 29 juin 2020

²⁷ <https://www.mu-inthecity.com/2016/02/charleroi-pierre-olivier-rollin-bps22>, consulté le 29 juin 2020

²⁸ <https://www.bps22.be/fr/espace-presse>, consulté le 29 juin 2020

« Le principe fondateur de l'action du BPS22 est l'élévation sociale par l'accession à la culture, considérée comme une forme "d'approfondissement de la démocratie". Elle est un vecteur essentiel de démocratie qui permet aux citoyens d'appréhender de manière plus critique le monde dans lequel ils vivent. »²⁹



BPS22 2020 (Marine Calandre)

Logique culturelle

Contrairement au Bois du Cazier et au Rockerill, le bâtiment du BPS22 n'a d'industriel que son architecture. L'histoire et l'aspect atypique du lieu ne sont pas des critères de visite. Le BPS22 est repris par les sites touristiques pour ses collections d'art, et non pour son esthétique. Thomas Parmentier le souligne : *« Je reprends ma casquette d'Échevin du Tourisme plus que du Patrimoine : le BPS22 fait clairement partie de notre catalogue de produits phares. Mais on sent bien que les gens qui visitent le BPS22 sont plus attirés par le contenu que pour le bâtiment lui-même ».*

Construit pour l'Exposition Industrielle et Commerciale de 1911, le BPS22 a eu plusieurs vies mais était au départ un espace culturel.

²⁹ <https://www.bps22.be/fr/le-musee/a-propos/le-musee-dart>, consulté le 29 juin 2020

Le principe fondateur du BPS22 a pour objectif l'élévation sociale par l'accession à la culture. Les expositions et différentes actions au sein du musée sont fondées sur l'idée que la culture est un vecteur essentiel de la démocratie. Le musée veut assumer sa fonction pédagogique critique par sa programmation.

On y retrouve plusieurs collections : tant des œuvres d'artistes hainuyers que des plasticiens à la réputation internationale. Les quatre axes de constitution de la collection de la Province du Hainaut dans ce musée sont :

- Le surréalisme
- Les rapports art/pouvoir
- Les rapports art/société
- La création visuelle punk belge

Cette collection rassemble plus de 7.000 œuvres sous différentes formes : peintures, vidéos, sculptures, photographies etc.

Conclusion

Les différents lieux présentés ont chacun des spécificités propres et sont financés et gérés à des échelles différentes.

Le Bois du Cazier était un projet 100% public et même européen. Le BPS22 est financé par le Hainaut, à plus petite échelle. Et le Rokerill est quant à lui une initiative privée gérée par une ASBL. La Ville intervient cependant dans les trois lieux, des subventions sont allouées aux lieux culturels. L'apport de la Ville est principalement financier. L'Échevin du Patrimoine et du Tourisme, qui est également président de la Maison du Tourisme, ajout que ces lieux sont aussi aidés dans la promotion d'événements et de leur mise en valeur.

Chacun de ces lieux attire des publics Carolos et non-Carolos et permettent de redynamiser et de redorer l'image de Charleroi.

CHOIX ÉDITORIAUX

Après de multiples réflexions, j'ai décidé de construire ce projet sous un format radiophonique. Cette émission est composée de cinq épisodes qui peuvent être diffusés tout au long d'une semaine à la radio. Ce n'était pas le format initialement prévu, il a été modifié suite à la crise sanitaire du coronavirus mais il me semble intéressant de l'exploiter sous ce format.

Le premier épisode est un lancement, une introduction qui lance le concept général de l'émission et qui explique à l'auditeur la manière dont l'émission va se dérouler. Il n'y a pas de suspense, dès le premier épisode, je présente les différents lieux qui vont être détaillés dans les épisodes suivants.

Chaque épisode est consacré à un lieu industriel réhabilité en espace culturel. Le dernier épisode est une conclusion de cette émission, un regard sur l'avenir : il y a encore beaucoup de lieux industriels à sauver.

Ces épisodes font entre dix et quinze minutes. Les personnes interviewées sont passionnées. Leurs interventions, parfois longues, sont coupées par des interludes musicaux afin de rendre l'écoute plus légère et plus agréable.

A. Type de production

Il s'agit d'une émission composée de 5 épisodes :

<i>Industries&Culture</i> ³⁰	
Lancement	ASBL Patrimoine industriel de Wallonie-Bruxelles – Jean-Louis Delaet
Épisode 1	Le Bois du Cazier – Alain Forti
Épisode 2	Le Rokerill – Michael Sacchi
Épisode 3	Le BPS22 – Pierre-Olivier Rollin
Conclusion	Docteur en Art de Bâtir et Urbanisme à l'UMons, architecte - Jérémy Cenci

Construction des épisodes

J'ai choisi de diffuser mes épisodes dans l'ordre chronologique de réhabilitation des lieux : d'abord le Bois du Cazier, ensuite le Rokerill et pour terminer, le BPS22. Chaque épisode prend pour base une interview du directeur ou propriétaire des lieux et intègre un commentaire de l'Échevin du Patrimoine et du Tourisme à la Ville de Charleroi.

1. LANCEMENT

Ce premier épisode est consacré au patrimoine industriel de Charleroi. Après une brève explication de l'émission, l'épisode commence en compagnie du président de l'ASBL Patrimoine Industriel de Wallonie-Bruxelles, Jean-Louis Delaet. Il explique les objectifs de cette ASBL et l'importance de préserver les lieux industriels, mais aussi ce qu'il pense des rénovations des bâtiments industriels et plus particulièrement de leur réhabilitation en lieux culturels.

³⁰ Les conduites des cinq épisodes se trouvent dans les annexes

2. ÉPISODE 1 : Le Bois du Cazier

Dans cet épisode, on entre dans le vif du sujet et la « visite » commence par le Bois du Cazier. L'intervenant de cet épisode est Alain Forti, le conservateur du musée. Il nous explique le but de la rénovation du site qui est de garder une trace du passé dans le présent, pour le futur. La rénovation était demandée par les anciens mineurs et par les Carolos, elle est véritablement devenue un projet européen.

3. ÉPISODE 2 : Le Rockerill

Dans cet épisode, nous visitons les anciennes Forges de la Providence, avec son propriétaire Michael Sacchi. Les différentes pièces qui composent le Rockerill n'ont quasiment pas subi de modification ou de restauration depuis l'abandon du site. Le bâtiment devrait bientôt être racheté par la Ville de Charleroi. On y organise maintenant des concerts et des apéros industriels.

4. ÉPISODE 3 : Le BPS22

Le dernier lieu que nous découvrons est le BPS22 avec son directeur, Pierre-Olivier Rollin. Construit pour l'Exposition Industrielle et Commerciale de 1911, le Bâtiment Provincial Solvay numéro 22 a par la suite accueilli les ateliers de machines-outils de l'Université du Travail.

Le bâtiment appartient à la Province du Hainaut et accueille des expositions œuvres d'art contemporain.

5. CONCLUSION

Nous terminons cette émission avec l'architecte Jérémy Cenci, enseignant à l'Université de Mons, spécialiste des territoires post-industriels. Il a écrit sa thèse sur « *La résilience des territoires industriels en mutation : le rôle de la valorisation du patrimoine. Étude de cas du bassin transfrontalier sambrien (France-Belgique)* ».

Nous abordons avec lui l'importance de la valeur architecturale des friches industrielles et sa préservation dans le paysage carolo selon une grille d'évaluation développée dans sa thèse.

B. Positionnement journalistique

En tant que journaliste, je réalise l'interview de mon intervenant. Mon rôle est d'introduire le sujet de l'épisode et d'avoir une conversation ouverte avec l'invité. Dans l'épisode de lancement et dans celui de conclusion, je suis amenée à parler beaucoup plus pour expliquer les modalités de l'émission à l'auditeur. Dans les autres, j'y rappelle en quelques mots le concept de l'émission et le sujet du jour pour ensuite laisser la parole à l'intervenant.

Au cours de ces épisodes, je réagis aux propos de celui-ci en partageant des informations préparées en amont et en posant des questions pour relancer la conversation. Je reste assez discrète car le but de cette émission est de laisser la parole à mes invités.

Mon but en tant que journaliste est de faire découvrir à mon public l'histoire industrielle de Charleroi. L'auditeur en apprend plus sur le patrimoine industriel carolo et mon émission lui permet de découvrir l'histoire de lieux connus de la région, mais dont les détails de la rénovation en site culturel sont peu connus. On a peut-être déjà assisté plusieurs fois à un concert au Rockerill sans réaliser que cette ancienne usine a grandement contribué à l'essor économique de toute une région.

C. Modalités concrètes du travail

J'ai choisi ces lieux car ce sont les plus emblématiques de la ville et qu'ils sont cités dans plusieurs sites touristiques de la région de Charleroi.

Le Bois du Cazier se retrouve régulièrement en première position, grâce à sa notoriété internationale. Le Rockerill est cité comme l'un des « haut-lieux culturels carolos » dans les recommandations de visites insolites et lieux tendances du site « *Le journal de l'évasion*³¹ ».

Le Rockerill et le Bois du Cazier figurent d'ailleurs dans les cinq sites incontournables à visiter à Charleroi sur le site « *Charleroi bouge*³² ».

Le BPS22 est revenu aussi un certain nombre de fois car il s'agit d'un musée provincial qui détient beaucoup d'œuvres achetées par le Hainaut.

Je me suis principalement informée au Centre de documentation du Bois du Cazier et sur Internet.

Le but de cette émission radio est d'en apprendre plus sur les lieux industriels de Charleroi et sur leur réhabilitation. Que le public soit jeune, âgé, Carolo ou non, le contenu de ces émissions est susceptible d'attirer l'attention de tous.

Les émissions diffusées par la RTBF m'ont inspirée dans ma façon de travailler. Je voulais faire découvrir le passé industriel de Charleroi pendant les vacances d'été d'une autre façon à cause de la situation sanitaire.

³¹ <https://www.lejournaldelevasion.be/fr>, consulté le 23 juin 2020

³² <http://www.charleroi-bouge.be/voyage-a-charleroi-5-sites-incontournables-a-visiter/>, consulté le 23 juin 2020

Mes références principales ont été :

- « Notre Jardin Extraordinaire », la version confinée du « Jardin Extraordinaire » de Tanguy Dumortier : le reporter ne va pas sur le terrain. L'émission est participative et c'est le public qui envoie du contenu de l'émission et qui est amené à discuter avec le journaliste en vidéo-conférence. Ces émissions m'ont donné envie de faire raconter une histoire aux différents propriétaires des lieux visités.
- L'émission « *Le plus grand musée du monde*³³ » de Jean-Pol Hecq sur La Première m'a aussi inspiré dans le ton. Un épisode a justement été tourné avec Alain Forti, le conservateur du Bois du Cazier que nous trouvons dans le premier épisode d'*Industries&Culture*. Dans cette émission, le journaliste laisse totalement la place au conservateur du musée et n'intervient que pour introduire l'épisode.
- « *Les Belges du bout du monde* » d'Adrien Joveneau (exemple avec le voyage en Écosse³⁴) où il fait raconter une histoire à son intervenant. Adrien Joveneau fait juste l'introduction, la conclusion et rebondit sur ce que lui raconte son interlocuteur. D'autres intervenants viennent par la suite, mais ils n'échangent pas entre eux. Cela reste une conversation avec le journaliste.

Découvert bien après avoir commencé ce projet, je me rends compte que mon émission est dans le même registre que « *Mes vacances au musée*³⁵ » diffusé par la RTBF. Il s'agit d'une émission courte sous forme d'épisodes chaque soir, où des présentateurs connus visitent des lieux historiques et culturels avec leurs enfants. On y retrouve notamment le Bois du Cazier.

³³ https://www.rtbf.be/auvio/emissions/detail_le-plus-grand-musee-du-monde?id=14716, consulté le 4 juillet 2020

³⁴ https://www.rtbf.be/lapremiere/emissions/detail_les-belges-du-bout-du-monde/accueil/article_decouvrez-l-ecosse-avec-yves-lemarchand-et-emma-russel?id=10421886&programId=432, consulté le 4 juillet 2020

³⁵ https://www.rtbf.be/auvio/emissions/detail_mes-vacances-au-musee?id=17265, consulté le 20 juillet 2020

Ces capsules de 3 à 4 minutes viennent en soutien aux musées et permettent aux Belges qui ne partent pas en vacances à l'étranger de découvrir les sites culturels de leur région.

D. Choix des intervenants

- **Thomas Parmentier : Échevin du Patrimoine et du Tourisme de Charleroi (PS)**

Échevin depuis les dernières élections de 2019, il travaillait auparavant comme conseiller communal au CPAS. Carolo de pure souche, il le précise avec fierté, il veut lutter contre l'image négative de Charleroi.

Il est également Échevin des Finances et de l'Accueil de la petite enfance.

- **Jean-Louis Delaet : Président de l'ASBL Patrimoine Industriel de Wallonie-Bruxelles**

Président de l'ASBL depuis plusieurs années, il a toujours été très sensible au patrimoine industriel et est très impliqué dans la protection du Haut Fourneau 4 de Marchienne-au-Pont, ancien lieu de travail de son père.

Il est également le directeur du Bois du Cazier.

- **Alain Forti : conservateur du musée du Bois du Cazier**

Historien de formation, il a écrit énormément d'ouvrages sur le patrimoine industriel et en particulier sur le Bois du Cazier. On peut citer un de ses livres les plus connus « *La catastrophe du Bois du Cazier 8 août 1956* », écrit avec Christian Joosten. Son nom apparaît également dans les revues de l'ASBL Patrimoine Industriel de Wallonie-Bruxelles.

- **Michael Sacchi : propriétaire du Rokerill**

Artiste avant tout, il entre d'abord dans les Forges de la Providence pour organiser des rave party et des expositions. A cette époque, les lieux sont abandonnés. Il décide ensuite de racheter le bâtiment et de le mettre aux normes pour en faire une salle de concerts, d'exposition d'art et d'apéros

industriels. Il a toujours vécu à Marchienne-au-Pont et collectionne notamment des cartes postales des usines de Charleroi et tout ce qui touche au passé industriel carolo.

- **Pierre-Olivier Rollin : directeur du BPS22**

Il est à ce poste de directeur depuis 2000 et était auparavant chef du secteur des arts plastiques de la direction générale des Affaires culturelles de la province du Hainaut. Il est diplômé en journalisme et en histoire de l'art.

- **Jérémy Cenci : architecte et chercheur à la Faculté d'Architecture et d'Urbanisme à l'UMons**

J'ai choisi de m'adresser à cet architecte en particulier car il a participé à une conférence organisée à l'Eden fin 2019 portant sur l'avenir des friches industrielles.

Il est carolo et spécialiste des vulnérabilités et de la résilience des territoires post-industriels. Sa thèse de doctorat porte sur : « *La résilience des territoires industriels en mutation : le rôle de la valorisation du patrimoine. Étude de cas du bassin transfrontalier sambrien (France-Belgique)* ». Le principal sujet de cette thèse est le développement d'une grille d'évaluation permettant de comprendre pourquoi il faut (ou non) réhabiliter une friche industrielle.

Interlocuteur unique

Mon projet initial consistait à installer un plateau télévisé dans une salle du Rokerill pour pouvoir confronter différents interlocuteurs. Malheureusement, le coronavirus m'a empêché de réaliser le magazine sous cette forme.

Dans mes différentes références évoquées précédemment, je me suis rendu compte qu'avoir un interlocuteur unique n'était nullement gênant.

Au contraire, à l'écoute d'émissions telles que « *Le plus grand musée du monde* » ou « *Les Belges du bout du monde*³⁶ », je pense que cela renforce la légitimité de l'interlocuteur.

Ce constat fait, j'ai choisi de n'avoir qu'un seul interlocuteur par épisode. Dans le premier et le dernier épisode, il s'agit d'experts. Dans les trois épisodes consacrés spécifiquement à un site industriel, ce sont les responsables des lieux qui prennent la parole.

Le sujet d'*Industries&Culture* est la transformation des sites industriels en lieux de culture. Après réflexion et vu les contraintes imposées par le coronavirus, même si d'autres thèmes sont abordés comme le tourisme ou la gestion du patrimoine, je ne trouve pas forcément pertinent de faire intervenir d'autres acteurs comme des visiteurs ou d'anciens ouvriers.

La conclusion avec l'architecte Jérémy Cenci permet d'avoir un avis professionnel sur chacune de ces rénovations.

Dans le montage audio, j'ai intégré deux voix dans chaque épisode : celle du responsable des lieux et celle de l'Échevin du Patrimoine et du Tourisme. Thomas Parmentier sert de fil conducteur en venant relancer et illustrer un propos dans la conversation et donner le point de vue de la Ville.

³⁶ https://www.rtbf.be/lapremiere/emissions/detail_les-belges-du-bout-du-monde/accueil/article_decouvrez-l-ecosse-avec-yves-lemarchand-et-emma-russel?id=10421886&programId=432, consulté le 4 juillet 2020

E. Choix techniques

Pendant le confinement, j'ai lu le livre « *Histoire de la radio francophone en Belgique* » de Philippe Caufriez. Bien que j'aie plus d'affinités avec la télévision, j'ai découvert plus en profondeur ce média dont la Belgique était quasi initiatrice. Initialement prévu dans le format télévisé, j'ai décidé d'adapter ce travail en radio. Je pouvais ainsi garantir la réalisation de mon travail, même en cas de reconfinement.

J'ai choisi de réaliser mes interviews en face à face autant que possible, lorsque cela nous était permis. J'ai eu la chance de pouvoir les enregistrer assez rapidement, avant que la bulle sociale ne soit réduite le 29 juillet 2020. Seul le dernier épisode a été enregistré en audioconférence.

J'ai également ajouté en post-production un jingle et des commentaires de Thomas Parmentier, l'Échevin du Patrimoine et du Tourisme de la Ville de Charleroi.

Moyens techniques

Pour réaliser ce travail, j'ai utilisé deux micros-cravates dont les sons ont été synchronisés sur les logiciels Adobe Premiere Pro et Adobe Audition.

Le montage final est réalisé sur Adobe Audition par mes soins.

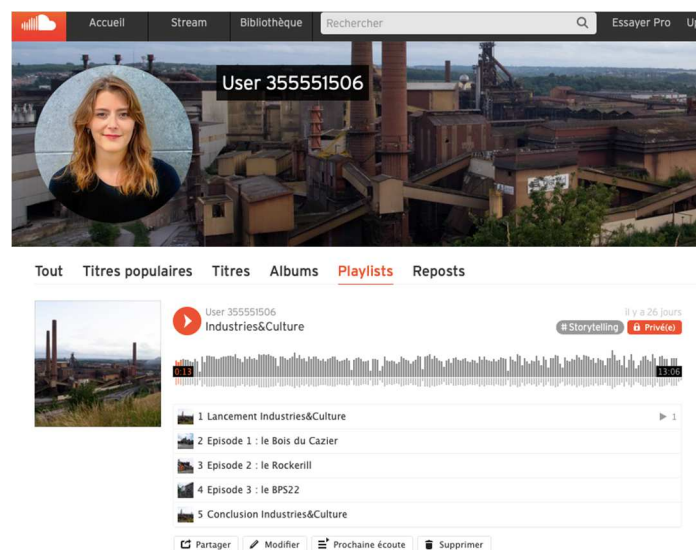
Un jingle de quarante secondes a été réalisé par Fabien Ruelle, chroniqueur radio pour Phare FM. J'ai choisi un mixage composé de musique classique pour rappeler le côté culturel et des sons industriels qui illustrent parfaitement le thème de l'émission radio. Le jingle comprend également des commentaires des différents intervenants de chaque épisode, une phrase courte et percutante sur les lieux présentés dans l'émission. Les sons qui composent le générique viennent du site internet d'Universal Production Music³⁷, conseillé par Fabien Ruelle.

³⁷ <https://www.universalproductionmusic.com/fr-fr>

J'ai également ajouté des interludes musicaux afin de faire une pause entre certaines interventions un peu longues. Il s'agit de « *Playtime in Paradise*³⁸ » de Samuel William Hooper pour la musique « classique » et de « *Industry Designer*³⁹ » de Warren Bennett pour le son plus instrumental.

Ma référence principale pour ce jingle vient du générique de la série documentaire scientifique diffusée sur Netflix : « *En Bref*⁴⁰ », composé de musique et de commentaires des experts interrogés dans l'épisode.

Pour diffuser *Industries&Culture*, j'ai décidé de les publier sur la plateforme de distribution audio Soundcloud. Cette plateforme permet une excellente présentation sous forme de playlist accessible à tous. J'ai pu y ajouter une description, un résumé de l'épisode et une photo illustrative. Les illustrations photographiques ont été réalisées par moi-même. La photographie de couverture appartient à Eric Calandre.



Le site est accessible à l'adresse suivante :

<https://soundcloud.com/user-355551506/sets/test/s-hMNPayAQC9K>

³⁸ <http://links.universalproductionmusic.com/pe8WQ1>, consulté le 4 juillet 2020

³⁹ <http://links.universalproductionmusic.com/UOVVXD>, consulté le 4 juillet 2020

⁴⁰ <https://www.netflix.com/title/80216752>, consulté le 3 mars 2020

F. Contraintes

Une des contraintes qui m'est apparue directement est le caractère de mon sujet très limitatif. Je me suis concentrée sur les sites industriels transformés en lieux dédiés à la culture. Le sujet de mon mémoire n'est donc pas la réhabilitation des friches, la culture ou le tourisme. Si plusieurs sites ont fait l'objet d'une transformation, tous n'ont pas pour finalité la culture. Par exemple : la Brasserie des Alliés à Marchienne-au-Pont, le site du Martinet à Monceau-Roux, Monceau-Fontaine, ...

Mon but était vraiment de mettre en évidence le lien entre le milieu industriel et l'élévation sociale par la culture.

Les contraintes rencontrées dans le cadre de ce mémoire sont principalement liées aux mesures prises contre le Covid-19. J'ai été amenée à réadapter tout ce projet dans un format réalisable en cas de nouveau confinement pendant l'été. Partant d'abord d'un format vidéo, je me suis orientée vers un format radiophonique. J'ai eu la chance de réaliser presque toutes mes interviews avant que le Conseil National de Sécurité ne décide de réduire la bulle sociale. Mon dernier épisode a lui, été réalisé sur Teams. Celui-ci a été enregistré directement sur Adobe Audition. J'ai ajouté des filtres afin que la voix soit moins robotique, mais la qualité n'était pas très bonne.

J'ai toujours pris la peine d'expliquer le concept de l'émission à mes différents intervenants, mais victimes dans leur enthousiasme, tout à fait compréhensible, certains ont dépassé les 10 à 15 minutes d'émission que je voulais réaliser. J'ai alors été amenée à recouper les réponses.

Le mois de juillet étant une période de vacances, j'ai parfois eu quelques difficultés à établir un contact et à trouver une date de rencontre avec les intervenants.

RÉFLEXION PERSONNELLE

Lorsque je me suis lancée dans l'aventure du Master en journalisme à l'École de Journalisme de Louvain, je n'avais qu'une idée en tête : devenir journaliste pour la télévision.

J'avais déjà eu l'occasion de pratiquer le métier lors de différents stages pendant mon bachelier, et la télévision était devenue mon idéal. Cette idée a évolué dès ma première année de master où j'ai eu l'occasion d'apprendre à pratiquer chaque support médiatique. Après cette première année, j'ai eu la chance de réaliser mon stage à la RTBF où le système de rédaction à 360 degrés est appliqué. Les journalistes doivent être capables de maîtriser chaque format télévision-radio-web. Pour ma part, je travaillais en radio et en web. Même si j'ai toujours beaucoup d'intérêt pour la télévision, je suis maintenant plus ouverte aux autres formats.

Pour ce mémoire-projet, il me semblait évident de travailler en vidéo : le sujet est très visuel. Mais suite aux contraintes de la crise sanitaire, j'ai été amenée à adapter mon travail. Je me suis alors tournée vers l'univers radiophonique, un monde très intéressant dont j'ai découvert l'histoire aux travers de mes lectures et de mon cours de « *Structures socio-économiques des médias* ».

La crise du coronavirus m'a fait réaliser que, à l'instar du modèle de la RTBF, ce mémoire-projet peut être décliné dans tous les formats journalistiques. J'avais initialement imaginé réaliser un magazine télévisé, mais les restrictions du confinement ont rendu ce projet impossible. C'est dans cette situation que j'ai pu réfléchir à différentes déclinaisons du sujet :

- On peut imaginer une émission télévisée, comme prévue initialement, qui pourrait être réalisée en confrontant les différents acteurs du patrimoine industriel et culturel apparus dans l'émission radio.
- Un site web pourrait être construit afin de récolter un maximum d'archives, de témoignages, de photos et de vidéos des lieux

industriels carolos. Celui-ci serait alimenté en permanence via mes recherches personnelles et via des propositions des visiteurs du site.

En plus des archives, le site web pourrait proposer les sons de la série radiophonique « *Industries&Culture* » ou des extraits en lien avec des illustrations, tout comme il pourrait présenter les interviews sous forme de vidéo.

Je souhaiterais poursuivre ce projet avec la création du site internet composé des éléments repris ci-dessus. Ce serait l'occasion de montrer l'étendue de mes compétences acquises dans chaque format journalistique lors de ces deux années à l'École de Journalisme de Louvain.

Au-delà de toutes ces idées, ce mémoire-projet m'a permis de réaliser une émission radiophonique du début à la fin en toute autonomie. J'ai pu me rendre compte de tout ce que cela implique au niveau journalistique et technique. Il m'a fallu prendre de nombreux contacts et réussir à expliquer mon sujet à mes différents interlocuteurs afin de gagner leur confiance et d'obtenir suffisamment d'informations pour compléter ce travail. Par exemple, mon entretien avec l'Échevin du Patrimoine et du Tourisme, Thomas Parmentier, m'a permis d'enrichir mes connaissances sur le patrimoine industriel de Charleroi et de nourrir mes conduites pour les épisodes. Cet entretien m'a aussi donné l'occasion d'en apprendre plus sur d'autres lieux que je n'ai pas exploités dans ce travail, mais qui pourront me servir plus tard si je souhaite continuer dans ce format.

Ce mémoire m'a donné l'opportunité de me rapprocher du monde professionnel et j'ai pu alimenter mon carnet de contacts.

L'ASBL Patrimoine Industriel de Wallonie-Bruxelles souhaite d'ailleurs publier mes épisodes sur leur site et leur page Facebook. Le Bois du Cazier, le Rokerill et le BPS22 se sont eux aussi montrés très intéressés par mon travail.

Ces derniers mois, j'ai pu apprendre à travailler en toute autonomie. Sans pression de la part d'un supérieur hiérarchique comme dans le monde professionnel : Je me suis imposée des deadlines pour aboutir aux objectifs que je m'étais fixée.

Habituée au montage vidéo, j'ai aussi pu perfectionner mes compétences en montage audio.

Ce mémoire-projet m'a permis de proposer ce produit original, que j'ai entièrement pensé en mobilisant mes connaissances, la théorie et la pratique acquises lors de mon parcours universitaire.

BIBLIOGRAPHIE

- BELHOSTE, J-F. & SMITH, P., *Architectures et paysages industriels: l'invention d'un patrimoine*, Paris, 2012
- CENCI, J., *La résilience des territoires industriels en mutation : Le rôle de la valorisation du patrimoine - Étude de cas du bassin transfrontalier sambrien (France – Belgique)*, Mons, UMons et Université de Lille, 2015
- DELAET, J-L, *25 années de sensibilisation au patrimoine industriel, Des usines et des hommes n°1*, pp3-4, Marcinelle, 2009
- DELAET, J-L, *Actualités du patrimoine industriel et social en Wallonie de 2012 à 2015*, pp33-50, Marcinelle, 2015
- DELAET, J-L., *Archéologie et patrimoine industriels au pays de Charleroi, 1975-1985. Les objectifs de l'A.I.S. – « archéologie industrielle de la Sambre, Archéologie et patrimoine industriels en Hainaut bilan et perspectives*, pp44-55, Colloque de Mariemont 1985
- DELAET, J-L. & FORTI, A., *Tourisme, culture et industrie*, Charleroi, 1998
- DE ROSA, L., *Aspects sociologiques de la reconversion industrielle*, pp235-244, Luxembourg, 1963
- DETILLIEU Gérard, *Il était une fois, le pays noir*, Charleroi, 124 p., 1994
- FORTI, A., *Le Bois du Cazier pour ne jamais oublier..., Des Usines et des hommes n°1*, pp24-31, Marcinelle, 2009
- FORTI, A. & JOOSTEN, C., *La catastrophe du Bois du Cazier 8 août 1956*, Marcinelle, 2016
- ORY, Françoise, *Marcinelle : le 8 août 1956, 8h10...*, Namur, Sudpresse, coll. « Les cahiers de Sudpresse », 52 p., 2006
- POULEUR, J-A., *Charleroi, métropole la plus jeune de Belgique ou archétype d'un nouveau patrimoine*, Louvain-la-Neuve [Université catholique de Louvain], 2003
- SARLET, J-M., *Carnet du patrimoine 32, vieilles usines, nouvelles vies*, pp3, Namur, 2001

SITOGRAPHIE

- <https://www.bps22.be/fr/espace-presse>, consulté le 29 juin 2020
- <https://www.carolographie.be/about-us/>, consulté le 9 mars 2020
- <http://www.charleroi-bouge.be/voyage-a-charleroi-5-sites-incontournables-a-visiter/>, consulté le 23 juin 2020
- <https://www.charleroi.be/actualites/nouvelle-page-decrite-nouveau-projet-pour-le-site-du-martinet>, consulté le 10 mars 2020
- <https://www.charleroi.be/decouvrir/patrimoine/patrimoine-industriel-et-social#3632-amicale-solvay>, consulté le 10 mars 2020
- <https://cheminsdesterrils.be/parcours/les-terris-du-martinet/>, consulté le 10 mars 2020
- <https://www.dhnet.be/archive/la-tour-foraki-sera-detruite-51b8441fe4b0de6db9a203f5>, consulté le 5 juillet 2020
- <https://www.dhnet.be/regions/charleroi/du-patrimoine-industriel-a-evaluer-5e2618ebd8ad58482baf5447>, consulté le 27 juin 2020
- <https://www.dhnet.be/regions/charleroi/l-ancienne-acierie-de-carsid-deconstruite-a-80-5cf565c27b50a62b5bb9c34a>, consulté le 24 juin 2020
- <https://www.eden-charleroi.be/wp-content/uploads/2019/10/livret-friches-siderurgiques-1.pdf>, consulté le 27 juin 2020
- <https://www.lejournaldelevasion.be/fr/charleroi-visites-guidees-insolites-et-lieux-tendance>, consulté le 23 juin 2020
- https://www.lesoir.be/art/reconversion-museologique-de-la-providence-a-marchienne_t-19940804-Z08DCZ.html consulté le 30 juin 2020
- <https://www.mu-inthecity.com/2016/02/charleroi-pierre-olivier-rollin-bps22>, consulté le 29 juin 2020
- <https://www.netflix.com/title/80216752>, consulté le 3 mars 2020
- <http://www.nicau.be/alimentaire.html>, consulté le 10 mars 2020
- <http://www.patrimoineindustriel.be/fr/piwb/>, consulté le 29 juin 2020
- <http://www.patrimoineindustriel.be/fr/publications/actualite/+plaidoyer-pour-une-meilleure-prise-en-consideration-du-patrimoine-industriel-en-wallonie>, consulté le 28 juillet 2020
- http://www.patrimoineindustriel.be/public/files/publications/bulletins/piwb/articles/69-70/2007_04-09N69-70_003.pdf, consulté le 26 juin 2020
- <http://www.postindustriel.be/solvay1.html>, consulté le 10 mars 2020
- https://www.rtbef.be/auvio/detail_le-jardin-extraordinaire?id=2621324, consulté le 4 juillet 2020
- https://www.rtbef.be/auvio/emissions/detail_le-plus-grand-musee-du-monde?id=14716, consulté le 4 juillet 2020
- https://www.rtbef.be/auvio/emissions/detail_mes-vacances-au-musee?id=17265, consulté le 20 juillet 2020

- https://www.rtb.be/culture/arts/detail_trois-millions-pour-la-renovation-du-bps-22-a-charleroi?id=8136201, consulté le 29 juin 2020
- https://www.rtb.be/info/regions/detail_charleroi-la-ville-se-positionne-sur-l-avenir-du-site-du-martinet?id=10143940, consulté le 10 mars 2020
- https://www.rtb.be/lapremiere/emissions/detail_les-belges-du-bout-du-monde/accueil/article_video-des-nouvelles-des-belges-du-bout-du-monde-en-confinement?id=10484325&programId=432, consulté le 4 juillet 2020
- https://www.rtb.be/lapremiere/emissions/detail_les-belges-du-bout-du-monde/accueil/article_decouvrez-l-ecosse-avec-yves-lemarchand-et-emma-russel?id=10421886&programId=432, consulté le 4 juillet 2020
- <https://www.rtl.be/info/belgique/societe/charleroi-elue-plus-laid-endroit-au-monde--37940.aspx>, consulté le 27 juin 2020
- <http://www.start-invest.be/-Le-fonds-154-?lang=fr>, consulté le 3 juillet 2020
- <https://www.telesambre.be/bienvenue-chez-vous-et-la-vieille-batisse-du-bps22>, consulté le 29 juin 2020
- <https://www.telesambre.be/carsid-demolit-autour-du-hf4>, consulté le 23 juin 2020
- <https://www.telesambre.be/cet-ete-le-bois-du-cazier-vous-propose-des-animations-sur-mesure-et-une-appli-smartphone-video>, consulté le 26 juin 2020
- <https://www.telesambre.be/le-rockerill-rachete-par-la-ville-oui-mais-pas-tout-de-suite>, consulté le 9 mars 2020
- <https://www.tetesdelart.org/qu-est-ce/>, consulté le 9 mars 2020

Résumé

Ce mémoire-projet est consacré à la réalisation d'une émission radiophonique intitulée « *Industries&Culture* ». Elle porte sur différents sites du patrimoine industriel de Charleroi rénovés en espaces culturels. On y retrouve ainsi trois lieux emblématiques de la région, cités plusieurs fois sur les sites touristiques : le Bois du Cazier, le Rockerill et le BPS22.

L'ASBL Patrimoine Industriel de Wallonie-Bruxelles participe également à cette émission.

La Ville de Charleroi est connue sous le nom de *Pays Noir* en référence à son passé industriel d'antan. Malgré ce surnom à connotation négative, les Carolos assument désormais leur passé et font le choix de rénover et de mettre en valeur leur patrimoine industriel.

En ces temps de crise sanitaire, il est difficile de voyager à l'étranger. C'est donc l'occasion de découvrir ce qu'il se passe autour de chez nous, que l'on soit Carolo ou non.

L'objet de ce travail est d'en apprendre plus sur ces rénovations par l'intervention des différents personnes qui gèrent ces lieux et par des commentaires de l'Échevin du Patrimoine et du Tourisme de la Ville de Charleroi.

En complément à cette émission, une apostille retrace la connaissance du sujet et les choix d'édition et de production opérés tout au long de ce travail.

Lien vers l'émission : <https://soundcloud.com/user-355551506/sets/test/s-hMNPayAQC9K>

Mots clés : Patrimoine, industries, carolo, Charleroi, reconversion culturelle, radio